

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



Légalisation du cannabis : La prévention avant tout!

MONTREAL, 17 octobre 2018

Le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ) réitère sa mission et met de l'avant son rôle primordial en prévention! Voilà le mot d'ordre que désire lancer le RMJQ quant à la question de la légalisation du cannabis. Les maisons des jeunes (MDJ) sont des lieux d'accueil et de rassemblement où les adolescent.es se retrouvent en compagnie d'autres jeunes et d'intervenant.es qualifié.es qui, par leur relation privilégiée, font quotidiennement de la prévention auprès d'eux. Ces intervenant.es, compétent.es, formé.es et au fait de la situation, sont en mesure de répondre aux questions et aux besoins des jeunes sans jugement, le tout dans un cadre sécuritaire et de confiance.

Le RMJQ

Le RMJQ est un organisme sans but lucratif représentant plus de 180 maisons des jeunes à travers le Québec. Reconnu par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, il travaille quotidiennement à défendre les intérêts des adolescent.es, à faire la promotion du travail accompli dans ses maisons des jeunes membres et à faire connaître la mission des maisons des jeunes. Pour en savoir davantage sur le RMJQ et ses membres, visitez le www.rmjq.org.

-30-

Pour plus d'informations :

Valérie Trudel

Responsable des communications et liaison aux membres

Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ)

valerie.trudel@rmjq.org / 514 725-2686, poste 204